

Les zones humides et le tourisme: Brésil – Les Abrolhos



Le parc national marin des Abrolhos © Marcello Lourenco

Le parc national marin des Abrolhos se situe à environ 70 km au large de la côte méridionale de l'État de Bahia, au Brésil, et fait partie du complexe récifal des Abrolhos, le plus grand récif connu de l'Atlantique Sud. Il comprend de vastes zones de récifs coralliens ainsi que l'archipel des Abrolhos et les récifs de Timbebas, tout proches. L'archipel des Abrolhos se compose de cinq îles dont la plus grande, Santa Bárbara, se trouve en dehors des frontières du parc, ainsi qu'une zone militaire placée sous la juridiction de la marine brésilienne. Une petite garnison militaire est installée sur l'île où vit également le personnel en charge du parc. Créé en 1983, les Abrolhos est le premier parc marin du Brésil et couvre une superficie légèrement

supérieure à 912 km² (91 000 hectares). Le Parc national est placé sous la juridiction de l'Institut Chico Mendes pour la conservation de la biodiversité (ICMBio) et est inscrit sur la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale depuis février 2010.

On trouve parmi les principales espèces de coraux bâtisseurs de récifs présents dans les Abrolhos le *Mussismilia braziliensis*, un corail cerveau endémique, mais aussi 15 autres espèces de coraux aux structures uniques en forme de champignon, connues localement sous le nom de « chapeirão »; celles-ci forment des tables récifales tout près de la surface de la mer qui peuvent atteindre 50 mètres de diamètre et qui reposent sur des colonnes capables de s'élever jusqu'à

6 mètres au-dessus du plancher marin. Le parc possède une riche biodiversité marine qui comprend un large éventail d'algues et de poissons ainsi que des tortues marines, des baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*) et

d'autres espèces menacées. Il sert également de répertoire de pêche qui aide à préserver des stocks halieutiques sains et des zones de pêche parmi les plus importantes du Brésil.



Le parc national marin des Abrolhos © Marcello Lourenco

Les îles du parc abritent au moins 32 espèces d'oiseaux marins :

le fou masqué (*Sula dactylatra*), le fou brun (*Sula leucogaster*), le phaéon à bec rouge (*Phaethon aethereus*) et la frégate superbe (*Fregata magnificens*) sont des oiseaux qui résident en permanence sur les îles des Abrolhos tandis que neuf autres espèces migratrices viennent s'y reproduire.

Les touristes se rendent dans les îles pour plonger au milieu de leurs récifs colorés et observer les baleines à bosse qui viennent se reproduire près des récifs de juillet à novembre. La saison la plus

propice à la plongée sous-marine s'étale de décembre à février, période de l'année où la visibilité sous l'eau se situe entre 10 et 20 mètres. On accède au parc par bateau depuis le continent, la ville de Caravelas constituant la principale porte d'entrée du parc, mais il est également possible de partir de plusieurs autres villes côtières de Bahia.

Un Conseil consultatif de 18 membres a été créé en 2002 dans l'objectif de faire participer différentes parties prenantes – dont des agents des autorités nationales et locales et des associations de pêcheurs – à la planification et à la prise de décisions relatives à la gestion du parc. Il se concentre sur quatre grands domaines :



l'éducation, la communication et la culture, la recherche et l'utilisation publique. Outre les membres du Conseil consultatif, le Comité de l'utilisation publique comprend également des prestataires de services touristiques, notamment des propriétaires de bateaux et des guides de plongée, des représentants d'institutions publiques et des organisations de la société civile. Ce comité fait des propositions et traite d'actions relatives au tourisme à l'intérieur du parc.

La gestion générale du parc se fait dans le cadre du Plan de gestion et du zonage du parc initialement établis en 1991. Un Plan d'utilisation publique a également été approuvé en 2003 ; il définit les directives à l'intention des visiteurs, y compris en ce qui concerne les activités de plongée et d'observation des baleines et des oiseaux, et fait désormais partie intégrante du Plan de gestion. L'essentiel du parc a été classé Zone de protection intégrale (catégorie Ia de l'UICN), ce qui signifie que toute activité anthropique ou modification y sont interdites. Cette zone renferme des zones de nidification et la majorité des récifs. D'autres zones sont réservées à des activités de recherche scientifique et d'éducation à l'environnement. Les activités de tourisme et de loisirs sont restreintes à des sites de plongée précis et à un sentier naturel de 0,8 km situé sur l'île de Siriba qui permet de profiter du paysage et d'observer les oiseaux.

Pour protéger le parc de la pression excessive exercée par le tourisme, le règlement du site limite à 225 le nombre de visiteurs quotidiens autorisés, ce chiffre se fondant sur une évaluation de la capacité d'accueil du parc dans le double objectif de protéger l'environnement et les habitats fragiles du parc et de créer de meilleures conditions pour les visiteurs, de sorte qu'ils puissent profiter pleinement du caractère unique et de l'éloignement du parc et de ses sites de plongée. Seuls les bateaux accrédités par les autorités du parc sont autorisés à y pénétrer. Chacun d'entre eux doit se conformer à un ensemble de spécifications établies par la marine brésilienne en termes d'équipements de sécurité et

d'exploitation ; il doit également être équipé de réservoirs de collecte et de stockage des déchets suffisamment grands pour recueillir l'ensemble des déchets produits par les passagers et les membres d'équipage.

Tous les groupes de touristes doivent être accompagnés de guides compétents ayant réussi une formation à l'écotourisme dispensée par l'ICMBio.

Environ un quart des touristes qui visitent les récifs le font dans le cadre d'excursions à la journée comprenant au minimum une plongée et la découverte du sentier naturel de Siriba. Les touristes ont également la possibilité de choisir des excursions de 2 à 4 jours avec nuit(s) sur le bateau de plongée car, hormis pour emprunter le sentier naturel, il est interdit de débarquer sur les îles. Le tourisme à l'intérieur du parc est fortement axé sur la sensibilisation : les billets pour les excursions sont proposés à la vente aux guichets d'information et de contrôle du centre d'accueil des visiteurs de Caravelas ou à d'autres points de départ et chaque bateau qui pénètre dans le parc est accueilli par un agent de l'ICMBio qui présente aux visiteurs des informations sur la faune et la flore et sur l'environnement du parc accompagnées de précisions sur le règlement en vigueur pour protéger le site.

Depuis plus de dix ans, le parc a mis en place un programme pour stagiaires bénévoles qui permet à des étudiants de participer à ces activités de recherche et de gestion et d'accompagner les visiteurs sur le sentier naturel de Siriba. Les activités de recherche portent notamment sur des projets visant à contrôler les activités de plongée à l'intérieur du parc et à mesurer les effets du tourisme sur les populations d'oiseaux, l'objectif étant de trouver des solutions pour limiter au maximum les incidences du tourisme sur la faune, la flore et l'environnement du parc.

En dépit des efforts déployés par les autorités du parc, la plongée sous-marine et la plongée avec masque et tuba continuent d'endommager les coraux. S'agissant de la plongée sous-marine, de nombreux plongeurs entrent en contact avec les



Étude de cas Ramsar sur le tourisme et les zones humides

coraux faute de contrôler correctement leur flottabilité. Il arrive également que des plongeurs avec masque et tuba prennent appui sur les coraux ou nourrissent les poissons, ce qui pose également problème. Bien qu'il soit interdit par le règlement du parc de se mettre debout sur les coraux et de donner à manger aux poissons, il s'avère difficile de contrôler ces pratiques. Les ancres des bateaux de tourisme ont également endommagé les coraux et les herbiers marins, ce à quoi remédie le parc en installant des bouées d'amarrage fixes sur les principaux sites de plongée et en demandant aux bateaux de renoncer à utiliser leur ancre au profit de ces bouées.

Ces dernières années, le nombre de touristes se rendant dans le Parc national des Abrolhos a

chuté, passant de 12 900 en moyenne entre 1998 et 2001 à 3500 en 2011. Ce repli s'explique par une absence de nouveauté concernant les produits touristiques proposés, par l'état précaire des routes et par la fermeture de l'aéroport de Caravelas. Pour remédier à cette situation, l'ICMBio met actuellement en place un système de concession au titre duquel les exploitants de bateaux d'excursion et les tour-opérateurs pourront répondre à des appels d'offres pour l'octroi de concessions leur permettant d'amener des touristes dans le parc. Mis en place par l'ICMBio dans d'autres parcs nationaux du Brésil, ce système a fait ses preuves et a déjà donné lieu à des améliorations sur le plan normatif et en termes de gestion du tourisme.

Sources

Informations fournies par Ricardo Jerzolimski (responsable du parc national marin des Abrolhos / de l'Institut Chico Mendes pour la conservation de la biodiversité/ICMBio), Marcello Lourenço (ICMBio), Lauro Henrique de Paiva Jr. (ICMBio) et Camila Rodrigues (Université fédérale rurale de Rio de Janeiro/UFRRJ).

Alves, V. S.; Soares, A.B.A; Couto, G. S.; Ribeiro, A. B. B.; Efe, M. A. 2000. *Aves do Arquipélago de Abrolhos* (Bahia, Brasil). 40p.

C.G. de O., Rodrigues; Lourenço, M. 2007 A gestão participativa e responsável do turismo nos parques nacionais.p.243. IN *Áreas Protegidas e Inclusão Social: tendências e perspectivas*.Rodrigo Medeiros & Marta de Azevedo Irving (editores) 340p. Rio de Janeiro, volume 3, numero 1.

C.G. de O., Rodrigues. 2009. O uso público nos parques nacionais: a relação entre as esferas público e privada na apropriação da biodiversidade. 358p.

IBAMA-Funatura, 1991. Plano de Manejo do Parque Nacional Marinho dos Abrolhos. Documento aprovado na Reunião do Conselho Nacional de Unidades de Conservação em 10 de outubro de 1990, Brasília-DF, Instituto Brasileiro do Meio Ambiente e dos Recursos Naturais Renováveis/Fundação Pró-Natureza. 96p.

Leão, Z.M.A.N.; Telles, M.D.; Sforza, R.; Bulhões, H.A.; Kikuchi, R.K.P. 1994. *Impact of tourism development on the coral reefs of the Abrolhos area, Brazil*. In: R.N. Ginsburg (Compiler), *Global aspects of coral reefs: health, hazards and history*. Rosenstiel School of Marine and Atmospheric Science, University of Miami, Florida, pp. 254-260.